

Octobre 2014 #2

# Camiers

## le mag

Le Magazine d'informations

Sainte Cécile  
Saint Gabriel



## LA RENTRÉE SCOLAIRE L'ÉCOLE NOUVELLE VERSION

Pages 7



10

Culture Patrimoine

Le Centenaire de l'église



14

Cet été

Les animations estivales



15

Travaux

Les travaux dans la commune



[www.camiers.fr](http://www.camiers.fr)

Edito	02
Conseil municipal	03
Animations communales	04-05
Vie scolaire	06-07
L'accueil de Loisirs – été 2014 Le top départ de l'école nouvelle version	
Vie sportive	08-09
Culture / Patrimoine	10
Portrait	11
Vie associative	11-12-13
Cet été	14
Travaux	15-16
Urbanisme	17
Civisme	18
Bloc-notes & numéros utiles	19
Etat civil - Agenda	20



Le temps maussade de l'été n'a pas entravé le bon déroulement de la saison estivale, et je suis particulièrement satisfait du résultat des différentes animations mises en place avec nos associations et l'Office de Tourisme. Nouvelle formule pour les peintres dans la rue, originalité du défilé en fanfare du 14 Juillet clôturé par la réception au Château du Rohart, nouveaux horaires pour les concerts du samedi, et quelques nouveautés comme la Zumba sur la plage ou l'ouverture de la bibliothèque de plage le dimanche ont été vivement appréciés.

Suite aux nombreux messages de félicitations de la population, je tiens donc personnellement à remercier l'ensemble du personnel technique et administratif communal pour son implication pendant toute la période estivale écoulée.

Sachez que nous nous engageons à poursuivre dans cette direction, et nous sommes déjà à pied d'œuvre pour la préparation de la saison 2015. Nos commerçants attendent des nouveautés ; dernièrement reçus à la mairie pour établir le bilan de l'été, ils seront associés aux projets que nous voudrions développer.

Côté plage, les moyens de surveillance et de sécurité habituels ont été déployés par la Communauté de Commune Terres et Mer d'Opale au niveau du Poste de secours. Là aussi, le bilan de l'été affiché par les gendarmes et les M.N.S., reste positif. Seul bémol : le manque d'éducation et de civisme qui affecte l'image de notre station. En effet, l'interdiction des chiens dans la zone de baignade surveillée n'est pas respectée. C'est pourtant une question de respect de ceux qui partagent notre belle plage, pour la collectivité dans laquelle ils vivent et/ou séjournent. Car nos plages doivent gagner en propreté et en qualité, et c'est bien l'affaire de tous !

Comme vous le savez, nos jeunes écoliers ont repris le chemin de l'école, et cette rentrée des classes « nouvelle version » s'est bien déroulée. Il faut dire que de nombreux travaux ont été réalisés par les Services Techniques, à la grande satisfaction des professeurs et des familles. Les nouveaux rythmes scolaires mis en place peuvent être source d'interrogations pour certains, aussi nous organiserons prochainement un bilan avec les parents sur l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires : une réunion à laquelle vous pourrez vous exprimer et nous faire remonter vos impressions sur cette première session. Je vous y attends nombreux !

Mes adjoints, conseillers municipaux et moi-même sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous rencontrer lors de nos permanences.

Le Maire,

*Gaston Callewaert*

Directeur de publication  
M. le Maire Gaston Callewaert

Responsable de la rédaction  
Joël Desremaux  
joel.desremaux@camiers.fr

Comité de lecture  
Monique Colbaut, Catherine Duby,  
Stéphanie Sloboda, Michel Maison,  
Laurent Caron

Mise en page  
Michel Maison, Laurent Caron

Conception graphique - Impression  
Imprimerie VAG - Etaples

## Les élus à votre écoute



M. Frank MANIEZ  
Urbanisme - Ressources Humaines  
Développement numérique  
Permanence  
Lundi de 16h à 17h



M<sup>me</sup> Martine TROUILLER  
CCAS - Fêtes & Cérémonies  
Permanences  
Mardi de 14h à 15h  
Jeudi de 9h30 à 10h30



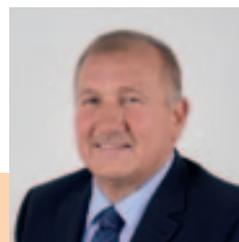
M. Yannick VEREZ  
Travaux - VRD - Sports  
Plages Espaces verts - Fleurissement  
Permanence  
Vendredi de 10h à 11h



M<sup>me</sup> Stéphanie SLOBODA  
Tourisme - Culture  
Relations internationales  
Affaires protocolaires  
Permanences en mairie  
Mercredi 14h00 à 16h00 (semaines paires)  
Vendredi 13h30 - 15h30 (semaines impaires)



M. Jérémy LEROUGE  
Développement économique  
Finances - Associations  
Permanence  
Samedi de 10h à 12h & sur RDV



M. Gaston CALLEWAERT  
Maire  
Permanences  
Lundi et Mercredi de 17h à 18h  
Vendredi de 16h à 18h



M. Joël DESREMAUX  
Sécurité - Communication  
Contact sur RDV



M<sup>me</sup> Rose-Marie DELPORTE  
Logements - Aide sociale  
Permanences  
Lundi de 14h à 15h (semaines impaires)  
Vendredi de 14h à 15h (semaines paires)



M. Philippe LABARRE  
Développement durable  
Environnement  
Contact sur RDV



M. Arnaud DELÉGLISE  
Vie scolaire - Jeunesse  
Permanence  
Jeudi de 15h à 16h

## Les conseillers municipaux

M<sup>me</sup> Monique COLBAUT  
M. Laurent CARON  
M<sup>me</sup> Muriel BEZEAU  
M<sup>me</sup> Camille LABARRE  
M<sup>me</sup> Ludivine GOBERT

M<sup>me</sup> Hélène BAILLET  
M. Gérard LORTHIOS  
M<sup>me</sup> Nadine DUHAMEL  
M. Emile MAILLART  
M<sup>me</sup> Viviane LEFEVRE

M. Pascal DOCQUOIS  
M. Laurent CAFFIER  
M<sup>me</sup> Régine PERNEL



## Réception du 14 juillet au Rohart



Mr Christophe Capron reçoit la Médaille du Travail



Monsieur Michel Slamka reçoit la médaille de la ville de Camiers

## Maisons Fleuries

Vendredi 26 septembre dernier, la salle des mariages de la mairie était comble : de nombreux habitants, trente-et-une familles au total, ont répondu à l'invitation de la municipalité pour la remise des Prix des maisons fleuries. Dans la catégorie des façades fleuries, le 1<sup>er</sup> prix a été décerné à Valérie Ridez, suivie par Nadia Varlet et son fils (2<sup>ème</sup> prix), puis par Jacqueline Ducrocq (3<sup>ème</sup> prix). Dans la catégorie des jardins, Francine Graillot, Mauricette Cayet et Thérèse Duhamel ont respectivement obtenu les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> prix. Félicitations à toutes et à tous !



## Bilan et Clôture de la saison estivale



Le Maire et son Conseil municipal ont clôturé la saison estivale 2014 le 28 août dernier à la mairie en présence de nombreuses personnalités : la gendarmerie, les CRS, les MNS, l'Office de Tourisme et les Services Techniques de la commune ont été vivement félicités pour les différentes missions accomplies. En effet, la surveillance de la baignade, la sécurité dans la station, l'accueil, l'animation et l'information dispensés aux visiteurs sans oublier la propreté générale de notre commune sont plus que jamais appréciés des vacanciers.



## Anniversaire de M. Michel Maison



Michel Maison est né le 30 mai 1944 à Berzieux (51). Marié à Francine, ils ont élevé 2 enfants qui leur ont donné 3 petits enfants. Arrivé à Camiers après le débarquement... Michel a travaillé, responsable de la maintenance, à la Cimenterie Holcim à Dannes jusqu'à ce que sonne l'heure de la retraite. Grand sportif, Michel a pratiqué le football au niveau National pendant quinze années. Ancien combattant d'Algérie et membre de nombreuses associations, ancien adjoint aux sports au conseil municipal de 2001 à 2008, Michel reste très actif, il participe actuellement à la rédaction du journal communal.

## Anniversaire de M<sup>me</sup> Vanhaudenhague



Mme Vanhaudenhague née Maillard Colette a vu le jour le 13 août 1944 à Clamecy dans la Nièvre. Aînée d'une famille de quatre enfants habitant à Dannes jusqu'à son mariage avec Bernard. Elle s'est installée avec son époux à Camiers jusqu'en 1979. De cette union est née une fille, Sandrine, qui lui a donné un petit fils. Depuis cette date, elle réside à S<sup>te</sup> Cécile. Colette a travaillé comme éducatrice spécialisée à l'institut à Camiers. Elle aime les voyages, la lecture, la télé, elle a pratiqué la country, la danse de salon et aime aussi faire la fête en bonne compagnie.

## Anniversaire Les 90 ans de M. Koperski



Mr Koperski Raymond est né le 9 juin 1924 à Divion (62). De l'union avec Halina Wojtczak est née une fille Marie-Christine. Habitant à l'époque avec sa famille à Bruay Labuysière (62) où il était cadre aux Houillères du Pas de Calais, ils se sont installés à Ste Cécile il y a quelques 35 ans. Passionné de jardinage il aime les fleurs, grand bricoleur, amoureux des chats, il en a recueilli chez lui, Veuf depuis 2 ans, il réside à l'Ehpad de Camiers depuis juin 2013, où il a fêté son 90<sup>ème</sup> anniversaire entouré de sa famille et des élus.

## Anniversaire M<sup>me</sup> Wacogne



Née Décharles le 08/09/1944 à Ville Renard (51). Mariée en 1965 à M. Wacogne. Employée de restauration au Touquet, elle a élevé 3 enfants avec son mari, elle a maintenant 2 petits enfants. Elle occupe pleinement ses loisirs par de nombreuses promenades et profite surtout de ses petits enfants et de toute sa famille.

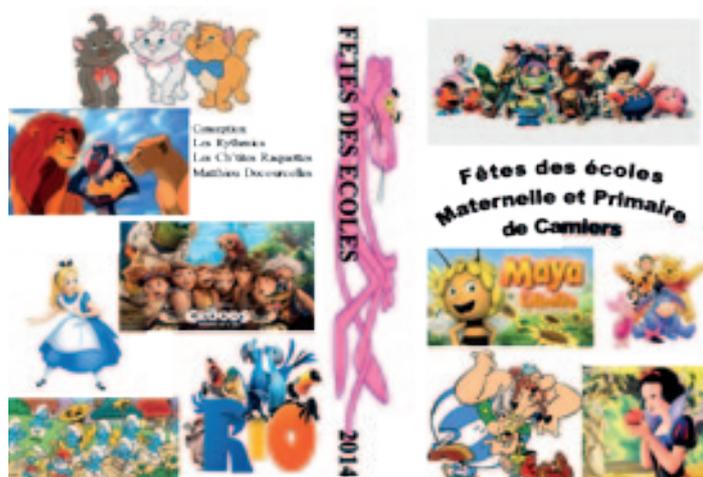
## Les Accueils de Loisirs – été 2014

Tout au long de l'été, les structures d'accueil de la ville étaient à pied d'œuvre pour divertir quotidiennement les enfants de 3 à 17 ans. L'accueil de Loisirs a de nouveau été une réussite cet été, plus de 300 enfants inscrits durant les six semaines de fonctionnement. Le thème de cet accueil estival, « redécouvrons notre région... », nos chères têtes blondes ont eu le bonheur de profiter de nombreuses sorties afin de découvrir ou redécouvrir les richesses de notre région (la Coupole d'Helfaut, le Centre Historique Minier de Lewarde, le musée du Louvre-Lens, la colline aux animaux à Wierre Effroy, le musée de l'Abeille de Bouin Plumoison, etc...) mais aussi de s'amuser dans les très nombreux parcs de jeux (Opale Laser à Merlimont, Woizenia à Sainte Martin Boulogne, piscine intercommunale d'Etaples, etc...). Le thème fut également à l'honneur lors des grands jeux et activités manuelles préparés par nos animateurs ainsi que lors du spectacle proposé le 25 juillet à la Salle de Sport.



## 130 DVD vendus au profit des classes de neige

Les associations les Rythmics, les Ch'tites Raquettes aidées de Mathieu Decourcelles ont réalisé un DVD sur la fête des écoles 2014 de Camiers. Tous les bénéfices de cette vente ont été reversés à l'école au profit des classes de neige. Un grand merci à Arnaud Deléglise et à toutes les associations pour ce geste de générosité.



## Restaurant Scolaire Maternel

Depuis la rentrée de septembre 2014, et sous l'impulsion du conseil municipal et plus particulièrement d'Arnaud Deléglise en charge des affaires scolaires, les enfants de l'école maternelle qui fréquentent le restaurant scolaire ont le plaisir de découvrir des chaises et des tables adaptées à leur morphologie et surtout à leur taille. Fini les tables et chaises taille adulte rectangulaires avec rehausseur, place à des tables rondes, certaines adaptées aux plus petits et d'autres aux plus grands pour leur plus grand bonheur et sécurité.



## Le top départ de « l'école nouvelle version »

Les 260 élèves des écoles maternelle et primaire ont vu leur rentrée nouvelle version ce mardi 2 septembre. Ils ont retrouvé leurs enseignants en compagnie de M. le Maire. Quelques larmes ont été versées par les tous petits pour leur première rentrée.

Les bâtiments ont été rénovés pour la circonstance et du nouveau matériel (vidéo projecteur et mobilier pour le restaurant scolaire) vient compléter l'équipement.

C'est avec de nouveaux animateurs débordant de projets, que les rythmes scolaires ont été mis en place par la municipalité. Plus de 150 élèves sont inscrits pour la 1<sup>ère</sup> période (un réel succès à entendre les enfants).



## Char à voile

Les championnats de France à Voile se sont déroulés le week-end de l'Ascension sur 3 plages de Vendée, St Jean de Monts, La barre de Monts et St Hilaire.

En Classe 5 Promo D2, **Mégane Duhamel**, 16 ans, remporte le titre de Championne de France, ainsi que la Médaille de bronze par équipe avec **Nathan Caffier 6<sup>ème</sup>**, et **Antoine Maekelberghe 16<sup>ème</sup>**, **Jacques Duhamel** se classe **22<sup>ème</sup>**.

EN Classe Standart, pas de chance pour Mathias DOIGNIES, aucune manche étant validée par le fait de la chute du vent.

EN Classe 3, **Ludovic Wasselin** se classe **2<sup>ème</sup>** derrière le Touquettois Stanislas SENLIS, **Amaury Lequette 4<sup>ème</sup>** et **Thibaut Maekelberghe 7<sup>ème</sup>**.

Pas de chance aucun titre décerné en classe 3 car il y avait moins de 16 pilotes.

Bravo à tous ces champions.



## Football

### L'AL Camiers réalise le doublé Coupe et Championnat



Après avoir remporté le championnat 15 jours auparavant, avec pour but de finir meilleur premier de tous les groupes de 2<sup>ème</sup> division, l'équipe est reçue en mairie par la Municipalité. Les membres de l'ALC ont endossé le maillot offert avec le logo de la Ville de Camiers.



Le club réalise une saison exceptionnelle en remportant pour la première fois de son histoire la Coupe Côte d'Opale en s'imposant 2 à 1 face à St Léonard.

*Rencontre conviviale entre le VCVDC et les MNS & CRS de Ste Cécile Plage.*

Mercredi 6 août, pour son habituel entraînement, le VCVDC a invité les MNS de notre station. L'expérience contre la jeunesse, la convivialité l'a emportée.



## Reprise

L'espace Fitness est ouvert depuis le 22 septembre dernier. Rendez-vous les Lundi de 10h00 à 12h00, Mardi de 13h30 à 15h00, Mercredi de 9h30 à 11h15, Jeudi de 18h30 à 20h45, Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 20h00 à 21h30, et le samedi de 9h30 à 11h00.

Pour plus de renseignements sur les tarifs et appareils mis à disposition rendez-vous à la Salle des Sports aux heures d'ouverture.

## Au grès des vagues

Cette année 2014 s'est encore présentée sous les meilleurs auspices et les conditions climatiques ont permis à l'association de réussir toutes ses manifestations.

Sous le soleil de Juillet, plus de 120 personnes ont pu bénéficier d'un baptême en jet ski, bateau ou bouée tractée et malgré une mer un peu agitée, tous ont été enchantés de leur journée.

Le dimanche, M. le Maire accompagné de quelques membres du conseil municipal ont fait l'honneur de leur présence avant le barbecue où 120 convives sont venus déguster des maque-reaux grillés dans une ambiance conviviale.

Le Samedi 23 Août, pour la soirée cochon grillé, ce sont 80 personnes qui ont pu déguster les deux porcelets cuits à la broche. Une soirée dansante s'en est suivie pour le plus grand plaisir de chacun.

*Merci à tous ceux qui ont permis la réussite de ces 2 évènements, la Municipalité, M. le Maire, les services techniques, les bénévoles, et bien entendu tous les fidèles participants qui se reconnaîtront.*



## Tir club Côte d'Opale



Cette année encore, le Tir club de la Côte d'Opale a organisé ses deux concours de tir à air comprimé à 10 mètres au sein du stand de Camiers. Concours ouverts à tous que l'on soit licencié ou amateur, jeune, femme ou homme, car chacun a été classé selon sa catégorie.

Les organisateurs se sont tenus à la disposition de tous les participants de 10 à 18 h afin d'assurer le maximum de tirs et cela fut chose faite au cours de ces deux journées : 22 participants ont perforé 710 cibles le 13 juillet, et le 17 août, le club a dénombré 36 participants qui ont perforé 1240 cibles.

Tous les tireurs ont été récompensés et ont pu apprécier le verre de l'amitié offert par le club qui termine la saison 2013 – 2014 avec 74 membres.

Rendez vous l'année prochaine !

## Un vif succès pour la Cuesta 2014

Près de 200 coureurs ont participé ce dimanche 31 août à la mythique course de la Cuesta.

109 coureurs inscrits en 2013, cette année 136 personnes étaient présentes. Pour les jeunes, on est passé de 10 à 36 cette année. Les marcheurs n'étaient pas en reste puisque l'année précédente aucun n'avait fait le déplacement, cette année près de 30 personnes étaient au départ.

### Les résultats :

**1<sup>er</sup> Benoît RAMET** du Touquet il boucle 14 km en 51mn01s,  
**1<sup>ère</sup> féminine Lise HASCOET** du Touquet en 1h10mn51s, sans oublier les trois membres inscrits à l'A.S.C. Camiers **David Perrault 8<sup>ème</sup>** en 58mn27s, **Laurent DEGARDIN 15<sup>ème</sup>** en 1h01mn15s, **Patrice DEGAND 89<sup>ème</sup>** en 1h18mn53s. Bravo aux coureurs, félicitations à monsieur Patrick MIRGUET et à tous les bénévoles de l'ASCC pour cette belle matinée sportive !



## Quand nos jeunes rencontrent un artiste photographe

Dans le cadre de la Maison des Jeunes de Camiers-Ste Cécile, et grâce au dispositif A.R.T.S (Artistes – Rencontre – Territoire – Scolaire) en Montreuillois soutenu par le Rectorat, la Direction Régionale des Affaires culturelles et l'Inspection académique, huit adolescents ont pu collaborer à la réalisation d'un ouvrage de photographies de plusieurs centaines de pages.

Avec Frédéric LEFEVER\*, Artiste Photographe en résidence-mission sur le territoire durant le premier semestre 2014, ils ont abordé la notion d'identité architecturale, puis réalisé une série de prises de vues de l'habitat et de l'architecture camiérois. Une pratique d'inventaires « en couleurs » sans aucune présence humaine propre à l'artiste que ce dernier aura naturellement retransmis aux jeunes au cours de

trois rencontres favorisant l'expression orale, la prise de vue et le montage sur ordinateur. « *Souvent je photographie des maisons qui sont comme des visages avec ces fenêtres comme des regards...* ».

On l'aura bien compris, cette démarche éducative envers la jeunesse a pour objectif d'acquiescer une expérience originale et sensible de

l'art. Le pari est gagné, et nous adressons toutes nos félicitations à Florian Douchin, Rémy et Laura Lignier, Bradley Dignoire, Florian Pruvost, Pierre Lancon, Nicolas Boitel, Zoé Lecointe pour leur travail.

A voir sur <http://www.blurb.fr/books/5378942> - A partir de la page 363 du livre.

\*Frédéric Lefever est né en 1965 à Charleroi, Belgique. Il vit et travaille à La Madelaine sous Montreuil.



## Sur les chemins de la mémoire...



[lamemoiredescamierois.fr](http://lamemoiredescamierois.fr) est le site que vous apprécierez si l'histoire locale et le patrimoine vous intéressent : régulièrement enrichi d'articles et d'images d'époque, il compte à ce jour plus de 21 403 visites ! C'est un vrai travail de passionnées que mènent ici nos deux

habitantes G. Varlet et N. Habault, en quête perpétuelle de souvenirs et de témoignages. Le Corps des mitrailleurs anglais (1916/1919), l'école des filles (photo de 1961) ou encore les images des tableaux peints à Camiers par André DERAIN (1880/1954) sont un aperçu de ce que vous pourrez découvrir. Egalement sur facebook.

A noter que la carte postale ci-dessus est issue du concours photo réalisé en ligne cet été : une scène de vie de la Grande Rue dans les années 1950 (source : [lamemoiredescamierois.fr](http://lamemoiredescamierois.fr))

## Célébration des 100 ans de l'Eglise Notre Dame de la mer

le samedi 29 novembre 2014

Monseigneur Jean Paul JAEGER, Evêque d'ARRAS sera présent afin de solenniser la célébration de la messe.



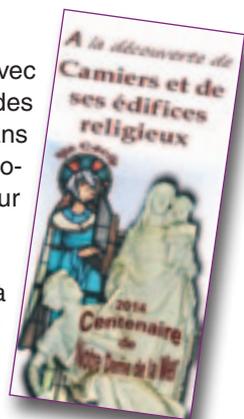
Cette cérémonie, réunissant la Paroisse Notre Dame de Foy, sera l'un des temps forts de cette manifestation.

L'église Notre Dame de la mer à CAMIERS, inaugurée le 29 novembre 1914, arrive ainsi à ses 100 ans, non sans quelques péripéties puisque le samedi 10 août 1991 vers 13 h 30, la voûte s'est effondrée, plusieurs tonnes de gravats tombant sur le sol, sans heureusement faire de victimes, car un mariage devait être célébré quelques heures plus tard. La reconstruction a été entreprise grâce à l'engagement des Camiérois, (un pin's a d'ailleurs été créé, à l'époque, en rappel de cet épisode).

Une plaquette a été réalisée avec le concours de l'Association des Anciens Combattants qui, dans l'après midi, présentera une exposition de documents et photos sur le site de l'église.

Le programme de la journée à venir sera prochainement en ligne sur le blog de la ville.

**Rendez-vous le 29 novembre**



585

C'est le nombre de nouvelles inscriptions enregistrées à la bibliothèque de plage pendant l'été. Pensez à renouveler votre abonnement à la bibliothèque.

En chiffres

## Michel SLAMKA

**N**é à Paris Michel est âgé de 79 ans. Il est marié à Ghislaine. Ils ont élevé 5 enfants.

Décentralisé dans le Pas de Calais en 1965 pour démarrer l'usine Isostat de Cucq il est en charge du recrutement du personnel. Il s'installe en 1970 dans notre commune, et rejoint rapidement le club colombophile !

Devenu Président de « La Colombe Camierloise » en 1978, il le demeurera jusqu'en 1987. Il est à noter qu'il deviendra également pendant cette période conseiller municipal de 1982 à 1988, lors du mandat de Mr le Docteur Rimetz.

Rappelé pour d'autres fonctions par sa direction, il quitte notre ville de 1987 à 2000, pour partir en Seine et Marne. Quand l'heure de la retraite sonne, l'air iodé lui manque, Michel nous revient bien vite et se réinstalle dans notre village. Il reprend ses fonctions de Président de la plus vieille association de notre ville « La Colombe Camierloise » qu'il dirige avec maestria depuis 2001, organisant des lotos, et bien d'autres manifestations pour subvenir aux besoins du club et permettre aux adhérents de participer aux différents concours à moindre coût. La colombe est certainement le club colombophile de la région dans lequel les amateurs sont les moins sollicités financièrement.



C'est donc depuis 22 ans qu'il se dévoue corps et âme à la bonne marche de cette association. Unanimement apprécié, Michel a bien mérité de notre communauté la **MEDAILLE DE LA VILLE DE CAMIERS**.

*Texte lu par Monsieur Gaston CALLEWAERT Maire de Camiers, le 14 juillet au Château du Rohart lors de la remise de médaille.*

## Vie associative

### Le club des Aînés

Un été bien rempli par les activités proposées par le club.

- Le repas de la ducasse s'est déroulé cette année sous les couleurs du Brésil, auquel s'est ajouté un parfum du Texas avec la Country, un repas barbecue chaud et convivial.
- Le 8 août, une journée de pêche en plein air dans la bonne humeur.
- Un petit clin d'œil à notre loto d'été qui a été réussi.
- L'anniversaire du club pour ses 30 ans à Pernes les Boulogne a été très apprécié et sublimé par l'excellent repas servi et son ambiance.
- Il y a eu aussi un séjour dans la ville d'Amsterdam et visite du parc Keukenhof ainsi qu'une journée à Gand.
- Une croisière d'une semaine, soleil de minuit, voguant sur les fjords de Norvège et notre grand voyage pour le Portugal de deux semaines en septembre, de quoi assurer le dépaysement et de nombreux souvenirs pour tous.



## LES ANCIENS COMBATTANTS

### APPEL DU 18 JUIN 1940



En cette journée nationale, nous rendons aujourd'hui hommage au Général De Gaulle, chef de la France libre et à tous ceux qui l'ont rejoint pour défendre une certaine idée de la France et de ses valeurs : Liberté, Egalité, Fraternité. Défendre ses valeurs au prix d'un danger de tous les instants et parfois du sacrifice suprême

Le 18 juin 1940, au lendemain de l'annonce de l'armistice, le Général De Gaulle appelait depuis Londres les Français à refuser la défaite et poursuivre le combat. Un combat qui fut mené pendant 4 ans au prix de sacrifices et de souffrances et qui permit la libération de la France.

### 14 JUILLET 2014



Mr Y Caillot reçoit la médaille de bronze de la Fédération des Anciens Combattants et Victimes de Guerre des mains de Mr Camille Marcotte le plus âgé de l'Association. Mr Caillot reçoit également l'insigne de Porte Drapeau.



Pour la commémoration de la fête nationale du 14 juillet, le Conseil Municipal a invité la Fanfare "Les Emeraudes France" pour accompagner le défilé dans les rues de Camiers en direction du Monument aux Morts pour la France

## LES RYTHMICS

### LE GALA ANNUEL 2014 - Le secret de l'horloge ...



L'association est entrée dans une nouvelle décennie le 21 juin dernier avec son 11ème gala. La troupe et sa nouvelle Chorégraphe Audrey Louchez ont présenté devant plus de 700 spectateurs un gala "nouvelle génération", 35 scènes dans une salle de sports métamorphosée en manoir hanté. Les bénévoles de l'association ont encore une fois tout mis en œuvre pour mettre en valeur les danseuses et danseurs. Agrandissement de la structure lumière, nouveaux jeux scéniques, écran géant animé, fond de scène imprimé, bar-restauration, service de sécurité, coiffure/maquillage, accessoires, décors, mises en scène. 4 jours de montage ont été nécessaires pour vous offrir ce beau spectacle. De nos petits 6-8 ans qui découvraient la scène, aux adultes expérimentés en passant par la danse de salon, une année de cours de danse a été passé en revue durant ces 3 heures de spectacle. Tous ont hâte de reprendre les cours de danses pour découvrir le thème du prochain gala. Un grand merci à tous nos partenaires ainsi qu'à la municipalité pour l'aide apportée à l'occasion de ce gala. Rendez-vous en septembre pour la reprise de la saison et pour de nouvelles aventures...



### JOURNEE DETENTE A PLOPSALAND

120 personnes, 2 bus, direction la Panne en Belgique ! Comme chaque année en fin de saison, l'association réalise une sortie détente avec tous ses adhérents. Après bagatelle l'an dernier, cette année c'est à Plopsaland que tout le monde en a profité pour se "détendre" ou "se crisper" dans les nombreuses attractions du parc. Un grand merci aux mamans bénévoles qui ont accompagné les différents groupes.



## LES DOIGTS AGILES



Journée détente le mardi 2 septembre pour le Club "Les Doigts Agiles" Présidée par Mme Annie NEAU. Au programme : Les marais Audomarois, une découverte de la faune et la flore, l'économie, l'histoire l'architecture, les cultures maraichères et les traditions de l'un des derniers marais encore cultivé en France.

Direction le "village de St Joseph" où, après un déjeuner copieux, une ballade dans les années 1900 comme au bon vieux temps a permis de redécouvrir des milliers d'outils et ustensiles de la belle époque, éveillant anecdotes et petites histoires de famille. Valses, tangos et polkas ont mis fin à cette belle journée.

# Cet été



animation zumba à la plage



concert MS Big Band



marché artisanal Camiers et Ste Cécile



journée des peintres dans la rue



animation ligue Nord-Pas de Calais de football sur la plage



la Cuesta 2014



concert les Gazouts d'Saubruits



La Muse Buissonnière des Malins Plaisirs



## 3 Questions à M. Yannick VEREZ

Adjoint aux travaux, au fleurissement, à la plage et au sport

**1 – Depuis votre installation à la mairie, quelle action avez-vous principalement mis en place ?**

Pour commencer, j'ai pris le temps de rencontrer le personnel des services techniques avec qui j'échange et je dialogue fréquemment. Dans chaque service nous avons des compétences reconnues, c'est un atout indéniable. De plus, les équipes techniques font preuve d'une grande réactivité pour répondre aux différentes sollicitations que les élus reçoivent quotidiennement, chacun dans leur domaine de compétences.

**2 – Sur quel(s) projet(s) travaillez-vous en ce moment ?**

Il y en a beaucoup... D'abord en ce qui concerne les bâtiments communaux, nous prévoyons la réhabilitation de deux locaux au profit des Restos du Cœur et nous allons engager une dépense d'environ 50 000 € TTC pour des réparations importantes mais nécessaires, de l'église Notre Dame de la Mer qui célèbre ses

100 ans cette année. Une de nos actions prioritaires est le déplacement de l'Office de Tourisme pour le situer dans de nouveaux locaux plus modernes, plus accessibles et plus attractifs : notre classement et la reconnaissance touristique de notre commune en dépendent !

La sécurité des personnes demeure un point essentiel, notamment aux abords des écoles. Le projet sera proposé lors de la Commission « Travaux » courant Octobre. Nous en profitons également pour élaborer un nouveau schéma de circulation et de stationnement, rue du Vieux Moulin, mais aussi sur Ste Cécile où nous privilégierons les modes doux de circulation (piétons et vélos).

**3- Quel rôle détenez-vous au sein de l'intercommunalité ?**

En tant que délégué communautaire à la Communauté de Communes Terre et Mer d'Opale (C.C.M.T.O) j'entretiens des contacts réguliers avec les services techniques. En ce moment, nous sommes à

le pied d'œuvre pour ressortir le dossier du Sentier des Douaniers. La réhabilitation et la mise aux normes de notre Poste de Secours ainsi que la lutte contre l'érosion sont autant d'actions que la C.C.M.T.O doit prendre en considération ...et à sa charge. Notre ville doit retrouver sa place au sein de l'intercommunalité, et savoir se faire entendre.



## Audit de l'éclairage public

Un véritable « bilan de santé » vient d'être réalisé à la demande de la Mairie par le cabinet d'études ERC. Nous connaissons désormais avec précision l'état et l'inventaire du patrimoine « Eclairant » de notre commune.

En effet, grâce à un examen minutieux des candélabres, armoires et points lumineux, lié à une analyse très fouillée des factures de consommation d'électricité, nous possédons aujourd'hui un guide et un outil efficaces dans lesquels figurent des solutions d'amélioration et

les préconisations indispensables pour améliorer la qualité de service, la sécurité, et l'optimisation des coûts d'investissement et de fonctionnement.

Fort de ce diagnostic, la municipalité pourra solliciter l'obtention des différentes subventions allouées par la Fédération Départementale de l'Energie du Pas de Calais ( FDE 62 ), après la réalisation des travaux qui permettront une réduction significative des consommations électriques de notre éclairage public.



## Enquête

Comment ne pas être attentif aux étendues de plages que nous avons la chance d'avoir dans notre paysage ? Vous souhaitez être en harmonie avec cette nature ? Que diriez-vous de découvrir le Longe Côte? Dans un climat convivial, la randonnée pédestre aquatique vous apportera du bien-être et vous permettra de tonifier votre corps en toute simplicité. Seriez-vous intéressé par la mise en place de ce projet au sein de votre commune ? (COCHEZ la réponse qui vous concerne)

- Cette activité vous tente t-elle ? Si non, pourquoi ? .....  OUI  NON
- Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?  18 à 30 ANS  30 à 40 ans  40 à 50 ans  Plus de 50 ans...
- La mise en place du Longe Côte le samedi matin vous conviendrait-elle ?  OUI  NON

Si vous désirez participer à notre enquête, merci de retourner ce questionnaire en mairie avant le 30 novembre.

Contact : M. Yannick Verez - [yannick.verez@camiers.fr](mailto:yannick.verez@camiers.fr)

## Les travaux dans la commune

**Vous l'avez certainement remarqué, depuis plusieurs semaines d'importants travaux ont été effectués dans notre ville. Après plusieurs années, il appartenait à la municipalité de relancer toute une série de réfections et d'aménagements.**

- Une modification de la circulation au niveau de l'esplanade de Sainte Cécile a été apportée afin de sécuriser les abords et accès à la plage.
- La totalité de la chaussée a été refaite, le stationnement a été également repensé au niveau du Boulevard de Sainte Cécile afin de rationaliser le nombre de places réservé aux véhicules, et par la même occasion, de forcer les automobilistes à ralentir sur ce tronçon de route très fréquenté.
- Une réfection de différentes parties de voirie rue de Ste Cécile a été effectuée récemment.

**Depuis le début des vacances scolaires, un très gros travail de remise en peinture ainsi que différentes réparations et installations au niveau des écoles primaires et maternelles ont été effectués :**

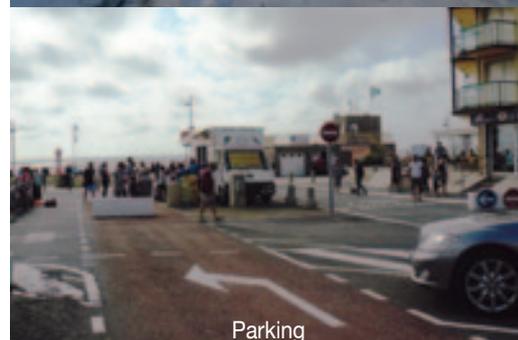
- réfection des peintures de 3 classes.
- réfection des peintures de la salle informatique, du bureau de la directrice et des couloirs de l'école primaire.
- amélioration de l'éclairage des couloirs de l'école maternelle et primaire.
- mise en peinture des bancs de la cour de l'école primaire avec matérialisation de la bordure.



Réfection du revêtement du Boulevard de Ste Cécile



Réfection du revêtement rue de Ste Cécile



Parking



Remise en peinture d'une classe



Installation de rangements



Mise en peinture et en sécurité des bancs de la cour



Installation d'un vidéoprojecteur



Remise en peinture du couloir de l'école primaire, changement des éclairages



Remise en peinture d'une classe installation d'un écran



## RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

**T**oute construction, avec ou sans fondations et tous travaux, envisagés sur un bâti existant ou non, de nature à modifier son aspect extérieur, doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable à leur réalisation...

La commune de CAMIERS SAINTE CECILE dispose donc d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui régit l'ensemble des travaux et constructions. Il permet de vérifier l'implantation, les hauteurs, la densité de la construction sur la parcelle, le nombre de parkings à réaliser... et si l'insertion du projet dans le site est satisfaisante.

**Le PLU est consultable gratuitement en mairie.**

Selon la nature des travaux envisagés, vous devez déposer :

Voici une liste non exhaustive des constructions et aménagements soumis à autorisation :

### DÉCLARATION PRÉALABLE

- Nouvelle construction ou extension comprise entre 5 et 20 m<sup>2</sup>,
- Abri de jardin : 10 m<sup>2</sup> maximum autorisés,
- Les ravalements de façade avec changement de couleur ou de texture (bardage),
- La peinture des portes, fenêtres et menuiseries diverses dans un ton différent de celui de l'origine,
- Les réfections de toitures avec des tuiles, gouttières ou descentes différentes de l'origine,
- L'installation, le changement ou la suppression de toutes ouvertures telles que portes, fenêtres, velux, ou des volets (changement de teinte ou de technologie tel que passage de volets classiques aux volets roulants, ou du bois au PVC),
- Les adjonctions de parements,
- La construction d'auvents, ou de carport,
- La construction de véranda,
- La construction de garage,
- Certaines piscines,
- Les équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux solaires etc...) dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,
- Un changement de la destination du bâtiment sans travaux modifiant les structures porteuses ou les façades (transformation d'un local commercial en habitation...),

### AMENAGEMENT / CADRE DE VIE

Nous rappelons également que pour des raisons de sécurité, pour assurer une bonne visibilité, et pour permettre la mobilité des piétons, les haies, arbustes, arbres et tous branchages débordant sur le trottoir et le domaine public doivent être élagués ou taillés.

De plus, pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publiques, les terrains non bâtis situés au sein d'une zone d'habitation doivent être entretenus et débroussaillés.

En cas de non-respect de la réglementation, une procédure de mise en demeure peut être mise en œuvre, avec des délais imposés et des travaux exécutés d'office aux frais des propriétaires.

### Déclaration Préalable

Construction ou extension, comprise entre 5 m<sup>2</sup> et inférieure à 20 m<sup>2</sup>

**ET**

Surface totale (existant + nouvelle construction) inférieure à 170 m<sup>2</sup>

### Permis de construire

Construction ou extension supérieure à 20 m<sup>2</sup>

**OU**

Surface totale (existant + nouvelle construction) supérieure ou égale à 170 m<sup>2</sup>

### PERMIS DE CONSTRUIRE

- La construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m<sup>2</sup>),
- Le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),

Certains travaux ou aménagements ne sont pas soumis à autorisation : ils doivent cependant respecter le Plan Local d'Urbanisme. C'est le cas par exemple des clôtures : sur la commune il n'est pas obligatoire de déposer une demande d'autorisation. Les clôtures doivent cependant respecter les hauteurs imposées dans le PLU.

### AFFICHAGE

Dès l'obtention de l'autorisation, la décision est publiée en mairie, et doit également être obligatoirement affichée visiblement depuis la voie publique sur le terrain par le propriétaire. La date d'affichage fait démarrer le délai légal (deux mois consécutifs) de recours possible des tiers. Les services de l'Etat ont également deux mois pour contrôler la légalité de la décision.

Les travaux ne doivent donc commencer qu'après ces 2 mois de recours possible et de contrôle de l'état, et le panneau d'affichage doit rester en place pendant toute la durée du chantier.

### SANCTIONS

Il est important de respecter cette réglementation, sous peine d'être en infraction avec le Code de l'urbanisme et le Plan Local d'Urbanisme.

En effet, exécuter des travaux sans autorisation préalable, ou non conformes à l'autorisation délivrée, constitue un délit et est passible de poursuites pénales.

Le constat d'une infraction peut entraîner l'interruption des travaux, voire la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée.

*Pour toute information et pour effectuer les démarches nécessaires, vous pouvez vous rapprocher de Mme Aurélie NAFRÉ du service urbanisme (03.21.84.93.11 ou [mairie@camiers.fr](mailto:mairie@camiers.fr))*

Vous pouvez également vous référer à l'article paru dans le précédent numéro du journal communal.

## Une police de proximité

La police municipale placée sous l'autorité de Monsieur le Maire a pour objet d'assurer la prévention, le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

En tant qu'Agent de Police Judiciaire Adjoint, le gardien de police Municipale relève également de l'autorité du Procureur de la République dans son activité judiciaire.

### Ses missions :

- Rendre compte à son chef hiérarchique de tous crimes, délits ou contraventions dont il a connaissance
- Sécurisation des entrées et sorties des écoles
- Surveillance du territoire communal et des bâtiments municipaux grâce aux patrouilles
- Surveillance des foires et marchés
- Actions de sensibilisation en matière de déjections canines et de salubrité publiques
- Sécurisations des défilés et manifestations
- Respect des règles de stationnement régies par des arrêtés municipaux
- Relevés des infractions au Code de la Route
- Recueil des doléances avec mise en relation envers les services concernés
- Capture des animaux errant en collaboration avec la société Opale Capture Environnement

- Lutte contre les nuisances sonores (celles engendrées par les véhicules à moteur, les postes radio, les bruits de voisinage...)

- La législation sur les chiens dangereux (non déclaration de l'animal en mairie, non-respect des obligations fixées par le code rural...)

### Les policiers municipaux disposent de plusieurs moyens pour assurer leurs missions :



- Le relevé d'identité (article 78-6 du code de procédure pénale) ;

- Le dépistage d'alcoolémie, la rétention du permis de conduire, l'immobilisation et la mise en fourrière de véhicules, la consultation des fichiers des immatriculations et des permis de conduire (articles L. 234-3 et

L. 234-4 ; L. 224-1 ; articles R. 325-3, L. 325-1 et L. 325-12 ; L. 330-2 et R. 330-3 du code de la route) ;

- L'accès aux parties communes des immeubles à usage d'habitation (article L. 126-1 du code De la construction et de l'habitation) ;

- Les palpations de sécurité dans le cadre des missions confiées par le maire (article L. 2212-5 du CGCT) ;

- L'inspection visuelle ou la fouille des sacs et bagages dans les cas prévus par l'article 96 de la loi du 18 mars 2003 précitée (à l'occasion de l'accès à une manifestation sportive, récréative ou culturelle rassemblant plus de 1 500 personnes...);

- Le carnet de déclarations destiné à recueillir les observations éventuelles des contrevenants verbalisés.

**La police municipale travaille en collaboration avec la gendarmerie nationale, pour tout problème, vous pouvez prendre contact avec le service de police municipale aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, soit en vous déplaçant directement ou par téléphone au 03 21 84 93 11**

## Trottoir pas crottoir

La plage, l'esplanade, les trottoirs (notamment aux abords de l'école) les espaces verts, les aires de jeux, les accotements herbeux ne sont pas des endroits destinés à recevoir les détritits et déjections canines.

Pour renforcer notre image d'une ville agréable et propre, des poubelles supplémentaires seront installées dans la station, il est demandé aux habitants, résidents, vacanciers, dans un esprit essentiel de civisme et de respect de la salubrité publique, d'utiliser ces poubelles.

Pour les propriétaires de chiens, de se procurer gratuitement, à la Mairie ou à l'Office de tourisme (Esplanade de Sainte Cécile), des sachets des-



tinés à ramasser les excréments de leur animal qu'ils doivent éviter de laisser divaguer.

La mise à disposition de bornes distributrices de sachets est souvent proposée. Les communes voisines, où cette mesure a été mise en œuvre, ont été contactées, cette initiative s'avère trop onéreuse car elle est propre au gaspillage et n'éradique pas le problème.

**Seule compte la bonne volonté de chacun pour le bien-être de tous !**



## Collecte des ordures ménagères

CAMIERS  
le mardi

SAINTE CECILE

Avril à Septembre : le lundi  
et le vendredi

Octobre à Mars : le lundi

## Collecte des emballages recyclables et du verre

le jeudi



## Collecte des déchets verts

- Mi-Mars à Octobre :

SAINTE CECILE

le mardi de chaque semaine

CAMIERS

le mercredi de chaque semaine

- Novembre à Janvier :

SAINTE CECILE

le mardi tous les 15 jours

CAMIERS

le mercredi tous les 15 jours

Des sacs en papier destinés au ramassage des déchets verts sont délivrés gratuitement à la Mairie, (tous les jours) et à l'Office de tourisme Esplanade de Sainte Cécile le samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h, jusqu'à 18 h en Juillet et Août.



## Déchetterie

- Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Le dimanche de 9 h à 12 h

## Urgences

SAMU 15

Médecins et pharmacies de garde 03 21 71 33 33

Police secours 17

Pompiers 18

Gendarmerie Etaples 03 21 94 00 17

Urgences Européennes 112

Enfance maltraitée 119

Centre anti-poisons (Lille) 0824 812 822



SOS mains 0826 209 575

Accueil sans abri 115

Croix Rouge 0800 858 858

Mairie de Camiers 03 21 84 93 11

## Médecins

**D<sup>r</sup> Plas**

2 rue du Vieux Moulin 03.21.09.53.35

**D<sup>r</sup> Spas**

2 rue du Vieux Moulin 03.21.09.53.35

**D<sup>r</sup> Quetelard**

27 rue du Centre Dannes  
03.21.83.86.44

## Infirmières

**M<sup>me</sup> Lamarche-Blondeel**

**M<sup>me</sup> Caron - M<sup>me</sup> Debove**

78 bis Grand Rue Camiers  
03.21.84.90.71

**M<sup>lle</sup> Caloin** 06 24 34 68 04

**M<sup>me</sup> Merien** 06 026 61 45 07

6 rés. Golden Square Rdc  
Esplanade - Sainte Cécile

## Ambulance

**Ambulance Duquesnoy**

Route de Ste Cécile 03.21.94.30.84

## Dentistes

**M<sup>me</sup> Destailleur - M. Grabarz**

**M. Dehurvent - M. Dubois**

77 bis Grand Rue 03.21.84.97.93

## Masseurs Kinésithérapeutes

**M<sup>me</sup> Duquesnoy**

88 Grand Rue 03.21.84.90.96

M. Jacquet - M<sup>me</sup> Joguet

84 rue du Vieux Moulin 03.21.84.70.10

## Pharmacien

**Pharmacie Bruno**

Rue du Vieux Moulin 03.21.84.92.65

## Priorité jeunesse 16-30 ANS

**6 dispositifs coup de pouce  
pour faire avancer la jeunesse**

Le département du Pas de Calais a mis en ligne un site proposant une multitude d'aides pour les 16-30 ans, proposant entre autre 6 mesures pour aider les jeunes dans leur quotidien.

Coup de pouce et grands dispositifs au financement d'un BAFA ou BAFD, à la mobilité, au financement d'un permis de conduire véhicule léger ou d'un projet individuel. Différentes aides sont proposées



pour soutenir et accompagner les jeunes qui prennent des initiatives, pour les aider dans leur 1<sup>er</sup> logement en location.

Renseignements ☎ 03 21 216 216  
Informations, test d'éligibilité et inscription sur :

[www.jeunesdu62.fr](http://www.jeunesdu62.fr)

## Naissances

- Noéline, Maryse, Cécile PRUDHOMME, née le 15 mai 2014 - Fille de Jean-Luc PRUDHOMME et Séverine COLLIER
- Louis Claude René DUFOUR, né le 23 mai 2014 - Fils de Ruddy DUFOUR et Mélanie COLLIER
- Lalie, Lou, Aude FRERE, née le 27 mai 2014 - Fille de Bastien FRERE et Adeline HANCELIN
- Ambre, Jeanne, Louise GOBERT, née le 3 juin 2014 - Fille de Yann GOBERT et Claire NAMUR
- Elias, Philippe, Bernard MASSET, né le 24 juillet 2014 - Fils de Ludovic MASSET et Marlène GOUGET
- Rafaël, Eyram BARRAS, né le 01 août 2014 - Fils de Steeve BARRAS et Messan ADAWOUSSO
- Julian, Pierre, Alexandre FAUQUET, né le 07 août 2014 - Fils de Manuel FAUQUET et Cynthia DARRIGRAND
- Zloane HERMAN, né le 07/08/2014- Fils de Yannick HERMAN et Laetitia COUSSEMAEKER
- Lya, Pauline, Manuelle, Ghislaine DACHICOURT, née le 27 août 2014 - Fille de Julien DACHICOURT et Marjorie BAHEUX

- Emmy Julie Flora DECORTE, née le 1er septembre 2014 - Fille de Jérémy DECORTE et Marie LEJEUNE
- Evaëlle Christine Martine LIGNIER, née le 6 septembre 2014 - Fille de Sébastien LIGNIER et Mélissa WAROT
- Adrien Thomas CHRISTMANN, né le 13 septembre 2014 - Fils de Thomas Christmann et Emmanuelle PRUDHOMME
- Lorenzo Yannick Franck DAUSSE, né le 21 septembre 2014 - Fils de Thomas DAUSSE et de Aurélie POCHART

## Mariages

- Christopher MOURCIA et Lucie LEQUIEN, le 14 juin 2014
- Jacky HIVART et Catherine DUFOUR, le 14 juin 2014
- Mathieu AMART et Fiona REMY, le 05 juillet 2014
- Frédéric QUEVAL et Christine MOCRETTE, le 05 juillet 2014
- Frédéric PRINGARBE et Fanny CHAUCHOY, le 06 septembre 2014
- Jean-Marc BOLLER et Mélanie COURTIN, le 27 septembre 2014

## Décès

- Denise BARRE épouse DELCOURT, décédée à Boulogne sur mer, le 27 mai 2014
- Colette BARBIER veuve DAGE, décédée à Camiers, le 09 juin 2014
- Charles VARLET, décédé à Saint Martin Boulogne, le 09 juin 2014
- Frédérick BOULDET, décédé à Boulogne sur Mer, le 11 juin 2014
- Chantal LEMOINE, décédée à Cucq, le 30 juin 2014
- Jean-Pierre DECOBERT, décédé à Saint Martin Boulogne, le 8 juillet 2014
- Jean-Marcel BEZEAU, décédé à Cucq, le 06 août 2014
- Gerry PETIT, décédé à Boulogne sur Mer, le 18 août 2014
- Geneviève BAHEUX, veuve YDÉE, décédée à Boulogne sur Mer, le 03 septembre 2014
- Dominique RUFFIN, décédé à Camiers Sainte Cécile, le 21 septembre 2014
- Mme Marie-Louise GOSSELIN veuve ROGÉE décédée à Rang du Fliers le 18 septembre 2014
- Jean-Claude FARINEAU décédé à Boulogne sur Mer le 23 septembre 2014

# agenda 2014

## Camiers - Sainte Cécile

### OCTOBRE

- 05 Poule au pot organisée par le Club des Aînés ☎ 06.37.18.04.39
- 05 Loto Quine Organisé par l'ASCC à la Salle Ste Gabrielle ☎ 06.61.86.21.91
- 18 Boum et Soirée 80/90 organisées par Les Rythmics à la Salle du Bosquet ☎ 03.21.89.80.36
- 19 Repas des Aînés offert par la Municipalité
- 25 Repas organisé par le Club de Scrabble à la Salle des Associations ☎ 03.21.84.71.07
- 26 Loto Quine organisé par la Colombophilie à la Salle Ste Gabrielle ☎ 03.21.84.43.06
- 31 Halloween à la Salle du Bosquet ☎ 03.21.84.93.11

### NOVEMBRE

- 11 Défilé, messe, dépôt de Gerbe et réception en mairie
- 12 Guinguette à la Salle du Bosquet.
- 16 Loto Quine organisé par le Club de Scrabble à la Salle Ste Gabrielle ☎ 03.21.84.71.07

- 22 Soirée Hareng Beaujolais à la Salle du Bosquet ☎ 03.21.84.93.11
- 30 Loto Quine organisé par les Rythmics salle Ste Gabrielle ☎ 03.21.89.80.36

### DÉCEMBRE

- 03 Spectacle de Saint Nicolas - Salle Ste Gabrielle à Camiers ☎ 03.21.84.93.11
- 10 Repas des Aînés à Dannes ☎ 06.37.18.04.39
- 11 Spectacle et Goûter de l'Ecole Maternelle
- 12 Spectacle et Goûter de l'Ecole Primaire
- 13 Arbre de Noël des Rythmics - Salle du Bosquet.
- 17 Arbre de Noël de l'AL Camiers - Salle Ste Gabrielle
- 18 Arbre de Noël de la danse de Salon - Les Rythmics Salle du Bosquet
- 19 Arbre de Noël des Chtites Raquettes - Salle du Bosquet
- 20/21 Marché de Noël à Camiers
- 21/22/23 Structures Gonflables Salle des Sports à Camiers

## A noter

### Noël Magique

les 20/21/22/23 Décembre :

Marché de Noël, atelier du Père Noël, distributions de friandises, chants et contes de Noël, calèches, jeux et structures gonflables pour les enfants. ...

Pour en savoir plus rendez-vous sur [www.camiers.fr](http://www.camiers.fr) début décembre

